

AIX LES BAINS

SUPPLÉMENT AU MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE | N° 63 | SEPTEMBRE 2022

LA LETTRE

Sécurité : une Police municipale renforcée

Depuis 2019, le nombre de policiers municipaux a été multiplié par trois à Aix-les-Bains, en s'adaptant aux besoins : brigades nocturne, canine, moto... Face à des sollicitations toujours plus nombreuses, la réponse apportée est ainsi plus rapide et efficace.

La sécurité est une priorité pour le maire Renaud BERETTI et la municipalité. Le nombre de policiers municipaux a ainsi été multiplié par trois depuis 2019 avec un objectif de vingt policiers d'ici la fin 2023. S'y ajoutent les agents affectés au stationnement, au Centre de supervision urbain (CSU) et à l'administratif.

LE TRÈS BON BILAN DE LA BRIGADE DE NUIT

L'augmentation de ces moyens s'est aussi adaptée aux besoins. La Brigade de sûreté nocturne (BSN), qui a vu le jour en mai 2021, est composée de six agents, dont un maître-chien et son fidèle auxiliaire Phalko, un berger allemand de 3 ans. Après plus d'un an de fonctionnement, Florian BERTHET, directeur de la sécurité et de la tranquillité publique, met



en avant « un très bon bilan » : 140 personnes interpellées, 700 contrôles routiers, 500 appels auxquels la BSN a ré-



pondu, 300 patrouilles pédestres de nuit et une vie sauvée, celle d'un homme qui tentait de mettre fin à sa vie avec un couteau, plusieurs interventions auprès de commerçants agressés. La présence nocturne de ces policiers a une valeur dissuasive vis-à-vis des personnes alcoolisées qui se livrent régulièrement à des dégradations. Ils ramènent rapidement le calme lorsqu'une bagarre est déclenchée. Avec le renfort de Phalko, arrivé en septembre 2021 dans les effectifs : « C'est un véritable outil de dissuasion et de médiation, qui permet d'éviter le recours à la force », souligne M. BERTHET. La brigade de nuit a aussi un rôle essentiel dans la lutte contre l'insécurité routière (vitesse, alcool et/ou stupéfiants au volant...).

UN ENFANT DISPARU RETROUVÉ EN MOINS D'UN QUART D'HEURE

En février 2021, la disparition d'un enfant de 10 ans, parti de son école à vélo, est signalée par la Gendarmerie nationale. Les policiers municipaux, renforcés par les agents du stationnement et de la Brigade verte, ainsi que la Police nationale assurent un maillage coordonné pour retrouver l'enfant

disparu. Le recours à la vidéo, depuis le centre de supervision urbain, est crucial. En moins de 15 minutes, l'enfant est localisé et confié à la Police nationale. En novembre 2020, c'est un braqueur, qui avait menacé un buraliste avec un couteau, qui a pu être identifié et interpellé grâce à la vidéoprotection de la Ville.





« La Police municipale, avec ses différents moyens techniques et humains, mène jour et nuit une pluralité de missions au service de la population. Ses actions de prévention menées dans une approche d'écoute et de contact permettent d'assurer la sécurité et la tranquillité sur la ville. Elle lutte aussi efficacement contre les actes de délinquance, incivilités, nuisances ou infractions de toutes sortes, en lien avec les autres acteurs de la sécurité, Pompiers, Police nationale et Gendarmerie, qui connaissent sa polyvalence et sa réactivité. »

**JEAN-MARC VIAL,
ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ
À LA SÉCURITÉ ET À LA
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

UNE PROXIMITÉ AVEC LA POPULATION AU QUOTIDIEN

La brigade de journée est quant à elle composée de dix policiers. Ces agents ont des missions de prévention et de maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Cela recouvre la sécurisation des établissements scolaires et des manifestations, la surveillance des lieux publics, l'exécution des arrêtés municipaux et préfectoraux, la sécurité routière (contrôle de la vitesse grâce au radar dont le service est doté, opérations coordonnées avec

la Police nationale contre les nuisances sonores...), les patrouilles pédestres, y compris à bord des bus urbains, la gestion des conflits de voisinage, le stationnement abusif (fourrière automobile), la divagation des animaux, l'opération Tranquillité vacances (prévention des cambriolages), les interventions lors d'accidents...

UNE BRIGADE MOTO OPÉRATIONNELLE EN OCTOBRE

Ce sera la nouveauté de l'automne, même si les deux motos de la Police

municipale ont déjà fait leur apparition lors de Musilac : la Brigade moto sera opérationnelle à partir du 1^{er} octobre. À terme, ce sont trois agents qui y seront affectés afin notamment de lutter contre l'insécurité routière, les rodéos motorisés et les nuisances de certains véhicules (bruit et pollution). « C'est un outil de projection rapide sur tout le territoire, quelles que soient les conditions de circulation, comme nous avons pu l'expérimenter lors de Musilac », précise Serge BOURÉLY, responsable de la Police municipale.

EN CHIFFRES

- **20 policiers municipaux**
- **250 contrôles** routiers organisés par an
- **500 patrouilles pédestres** par an (jour et nuit)
- **140 personnes interpellées** par la brigade de nuit
- **222 caméras** (dont 105 sur le domaine public) reliées au Centre de supervision urbain (CSU) ainsi qu'au commissariat de police





Une Police municipale de proximité qui met aussi l'accent sur la prévention

Incivilités, déjections canines, dépôts de déchets sauvages, stationnement, prévention routière, patrouilles dissuasives... La Police municipale mise aussi sur la prévention grâce à sa proximité avec la population.

La Police municipale a évidemment une dimension répressive. Sans cela, les règles ne sont pas toujours respectées. « *Mais elle a aussi vocation à être proche des administrés* », souligne Florian BERTHET. La prévention est donc au cœur de ses missions. C'est notamment le cas de la Brigade verte, dont deux agents en uniforme beige et vert patrouillent régulièrement à pied ou à vélo afin de lutter contre les incivilités. Ils sensibilisent ainsi Aixois et vacanciers sur les mégots jetés au sol, les dépôts sauvages de déchets, les déjections canines, les tags, les vélos et les trottinettes circulant sur les trottoirs... Ils rappellent aussi les consignes de collecte des ordures ménagères aux particuliers comme aux commerçants. Enfin, ils sont aussi présents dans les parcs et

jardins (y compris le Bois Vidal) et les bords du lac. L'occasion d'expliquer les risques liés à certains comportements et les raisons des mesures d'interdiction. Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), qui assurent le contrôle du stationnement payant et gênant, ont également une mission d'information des automobilistes et des commerçants, par exemple sur le fonctionnement des horodateurs. En matière de prévention routière, les policiers municipaux interviennent dans les écoles et les collèges afin de présenter la réglementation de la circulation à vélo et à trottinette notamment. Une approche théorique et pratique du vélo est ainsi proposée deux fois par semaine tout au long de l'année scolaire. L'objectif de la municipalité est de renforcer ce travail sur la thématique

des trottinettes électriques et des véhicules sans permis, qui tendent à se démocratiser dès le collège.

UNE PRÉSENCE HUMAINE DISSUASIVE ET SÉCURISANTE

Patrouillant au quotidien dans toute la ville à pied ou sur leurs VTT à assistance électrique, les policiers municipaux assurent une présence humaine de proximité, qui est là encore un élément de prévention. « *Elle se veut dissuasive et au service des Aixois* », observe Florian BERTHET, « *régulièrement, les agents s'entraînent aux gestes de premiers secours auxquels ils sont tous formés* ». L'une des voitures du service est d'ailleurs équipée d'un défibrillateur semi-automatique et tous les véhicules sont dotés d'une trousse de secours.

Certains secteurs soumis à la vidéo-verbalisation



Les comportements irrespectueux et dangereux tendent à se développer de la part de certains conducteurs, de type courses, rodéos, mariages à risque. Sans compter les dépôts sauvages de déchets. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a décidé, le 13 septembre 2021, de mettre en œuvre la vidéo-verbalisation dans le centre-ville et les bords du lac.

Cet outil complémentaire permettra aux policiers municipaux de lutter contre les mauvais comportements intentionnels en s'appuyant sur les caméras de vidéoprotection des secteurs définis. Ils peuvent ainsi identifier les auteurs et les verbaliser.

Veiller à la conformité des établissements recevant du public

À la Mairie, quatre agents sont en charge de la sécurité incendie, de l'hygiène et de la sécurisation des bâtiments municipaux. En lien avec le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), il s'agit de s'assurer de la conformité des établissements recevant du public. Un autre volet concerne la solidité des structures, dans les situations dites de « péril » de certains bâtiments.

En matière d'hygiène, les agents luttent contre les logements insalubres et interviennent dans le cas de nuisances sonores causées par des professionnels.

Des balises MyKeeper face aux situations de danger

Mises en place à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, 214 balises d'alerte MyKeeper ont été installées par la Ville dans les crèches, établissements scolaires, centres de loisirs, lieux d'accueil de la Mairie, hôpital... Dans une situation de danger, s'il n'est pas possible de téléphoner, son déclenchement permet de donner l'alerte

à la police et aux balises voisines, et d'écouter les échanges. Cela a déjà permis de mettre un terme à une situation menaçante dans une école.

Ce dispositif permet aussi de donner l'alerte en cas d'inondation, d'incendie, de séisme ou de risque technologique. Il est d'ailleurs à noter que le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) vient d'être mis à jour afin d'anticiper l'éventualité de leur survenue, en détaillant la conduite à adopter.

Il est disponible en ligne sur www.aixlesbains.fr.

